

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-784836

N° 60632

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8200

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

WAHBI Hassan

Date de naissance :

23 - 11 - 1967

Adresse :

245, Bd. ALMAZ Rocade Sud ouest

CPA

Tél. : 06 62 26 52 04

Total des frais engagés : 475,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr. ETTABOUTI Noureddine**  
Pédiatre Pneumo Allergologue  
N°5, Rue 91, G B Bd Oued Beht , Oulfa  
Tél: 05 22 89 22 89 - Casablanca  
INPE : 091062463

Cachet du médecin :

Date de consultation :

10-5-2023

Nom et prénom du malade :

WAHBI Abd God

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Ostéo-côdy

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

2023

Le : 15 / 05 / 2023

VOLET ADHÉRENT

Décl

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10-5-23	Ca	250		INP : Dr. ETTABOUTI Noureddine Pédiatre Pneumo Allergologue N°5, Rue 21 Casablanca Tel: 05 22 89 22 89 - Casablanca INPE : 091062463

### EXECUTION DES ORDONNANCES ICE: 000417300000032

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture INPE : 0920 926 59
Pharmacie Nassim Islane Dr. BENNOUINA Soumaya Lot. Nassim Islane Lissasta Casablanca Tel: 05 22 93 85 98 / 0666 924 923	10/05/23	Pharmacie Nassim Islane Dr. BENNOUINA Soumaya Lot. Nassim Islane Lissasta Casablanca Tel: 05 22 93 85 98 / 0666 924 923 223,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

OUS

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type

**Docteur Noureddine ETTABOUTI**

**PEDIATRE**

Spécialiste des Maladies des Enfants  
Nouveaux-Nés, Nourrissons & Adolescents

Spécialiste en Pneumo Allergologie

Diplômé de la Faculté de Médecine  
de Marseille - FRANCE

Oulfa - N° 5, Rue 91, Groupe B  
(Bd.Oued Baht) - Casablanca - Tel: 05.22.89.22.89

Lot :

EXP :

PPV (DH):

28,10

LOT : 21E001  
PER : 02/2027

FLAGYL 250 MG

CP PEL B20

P.P.V : 25DH10

118000 060079

فلاج

ميترونيد

20 قرص

الألفة - رقم 5 زنقة 91، مجموعة ب، شارع واد بهت  
الدار البيضاء، الهاتف : 05 22.89.22.89

الدار البيضاء، في :

10-05-25

WAFS  $\mu = 822$

S.V

28,00

Dopalee  $\rightarrow$   
DCCS + 815 Iphalgr + Y

30,00

Timedat  $\rightarrow$

S.V

85,00

Dax-flore stock  $\rightarrow$   
Ascor + 25

S.V

62,40

Greta Sachet  $\rightarrow$   
Macer + Y

S.V

صيدلية النسيم اسلام  
Pharmacie Nassim Islane  
Dr. BENNOUNA Soumaya  
318, Lot. Nassim Islane Lissasta Casablanca  
Tél.: 05 22 93 85 98 / 0666 924 923

265,40

251,00

~~El kif 260 ccf  
Acq. 81 ccf Fgi~~

75

Dr. ETTABOUTI Noureddine  
Pédiatre Pneumo Allergologue  
N°5 Rue 27, C.B.D Oued Beht, Oulfa  
Tel.: 05 22 89 72 72 Casablanca  
INPF : 09 106 2463

# smecta®

Diosmectite 3g

SMECTA ORANGE VANILLE  
3G SACHET B30



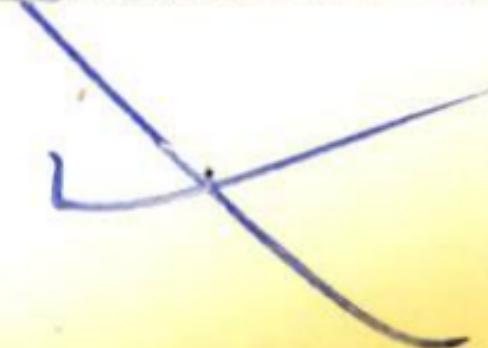
P.P.V : 52DH40

LOT : 22E097  
PER..11.2025



6 118000 011460

LOT : 3566  
PER : 3-28  
P.P.V : 30 DH 80

   
Lot : 6536157  
Dluo : 08/2024  
P.P.C : 89 Dh

OLYMPIA®